

Le fonds de dotation, quelle utilité pour les associations et fondations ?

21-04-2009

Programme de l'après midi du 28 avril proposée par France Générosités

« Le fonds de dotation : une révolution dans le monde de la philanthropie ! » voici une phrase que vous avez sûrement entendue ces dernières semaines. Une révolution, oui ! mais rival ou allié du développement des générosités ?

Concrètement quelle en sera l'utilité pour les associations et fondations faisant appel à la générosité du public ? Pour répondre à cette question, France générosités vous invite à participer à une conférence :

Mardi 28 avril de 14h00 à 17h30 dans les locaux de Vaincre la Mucoviscidose (181, Rue de Tolbiac - 75013 PARIS)
Programme

Introduction - André HOCHBERG, Président de France générosités

Genèse du fonds de dotation - Catherine BERGEAL, Conseiller d'Etat, Directrice des affaires juridiques du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie

Quelle(s) utilité(s) pour les associations et fondations faisant appel à la générosité du public ? - Lionel DEVIC, Avocat chez Delsol & associés, directeur de la rédaction de www.fonds-dotation.fr

Restitution d'une enquête sur les opinions et les perspectives pour les membres de France générosités et Table ronde

Catherine BERGEAL, Conseiller d'Etat, Directrice des affaires juridiques du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie

Lionel DEVIC, Avocat chez Delsol & associés

Nathalie SAUVANET, Responsable de l'offre philanthropique de BNP Paribas

Henriette STEINBERG, Secrétaire général du Secours populaire français

Frédéric THERET, Responsable dons et partenariats, Institut Pasteur

Modalités de participation Inscription par mail à conference@francegenerosites.org avant le 24 avril Membres : participation gratuite Non membres : 30 euros